

## Peut-on se passer des capitaux chinois ?

### Questions à *Andrea Goldstein et Françoise Lemoine*

#### ■ **La Chine est aujourd'hui le deuxième investisseur international derrière les États-Unis. Comment ses investissements ont-ils évolué ces dernières années ?**

En 2016, les investissements à l'étranger des sociétés chinoises ont atteint un nouveau record : près de [200 milliards de dollars](#), soit environ un sixième du total mondial. Les investissements de la Chine à l'étranger dépassent désormais ceux des multinationales étrangères installées en Chine.

Initialement, les investisseurs de l'Empire du milieu se focalisaient sur les ressources naturelles, en particulier en Afrique et dans le monde en développement, mais leur intérêt se porte désormais sur l'industrie manufacturière et les services en Europe et aux États-Unis.

L'Europe est devenue leur principale cible, surtout l'Italie, la France, l'Allemagne, et le Royaume-Uni. Leurs acquisitions y ont bondi, avec des montants qui ont plus que doublé entre [2014 \(14 milliards d'euros\)](#) et [2016 \(35 milliards\)](#). Du high-tech au tourisme, en passant par l'immobilier, l'automobile, l'alimentaire, la mode, l'énergie, aucun secteur n'y échappe.

#### ■ **Que recherchent les sociétés chinoises par ces acquisitions ?**

D'abord des brevets, des marques et du savoir-faire. Cela reflète la priorité donnée au rattrapage technologique dans le plan gouvernemental « Made in China 2025 » adopté en 2015. Ce que cherchent les entreprises chinoises par ces acquisitions, c'est surtout à améliorer leur offre, y compris sur leur propre marché où les marques étrangères sont prisées, pour répondre à la demande d'une classe moyenne en rapide expansion et de plus en plus exigeante en matière de qualité, de normes de sécurité et d'image. Un exemple typique est celui de l'usine de poudre de lait construite en Bretagne et dont l'intégralité de la production est destinée au marché chinois.

#### ■ **Est-ce que cet activisme inquiète ?**

Oui, tout à fait. On s'inquiète notamment du rôle que jouent les entreprises d'État, dans la mesure où celles-ci peuvent devenir l'instrument de pressions politiques. On s'alarme du contrôle qu'elles pourraient exercer sur des infrastructures majeures comme la production et la distribution d'électricité, ou sur des technologies sensibles. On craint aussi un appauvrissement du tissu industriel européen livré aux comportements d'entreprises qui peuvent avoir l'intention de transférer la production vers leur marché intérieur, où la protection sociale est faible, les droits syndicaux et les normes environnementales peu respectés. On s'indigne enfin de l'asymétrie entre un marché européen ouvert aux entreprises chinoises et un marché chinois difficile à pénétrer : si les investissements chinois en Europe s'envolent, ceux des Européens en Chine stagnent.

#### ■ **Comment cette inquiétude se matérialise-t-elle ?**

Pour l'instant, c'est surtout entre l'Allemagne et la Chine que les tensions se sont avivées. Fin 2016, Berlin a bloqué l'achat de deux joyaux de l'industrie allemande dans des secteurs de haute technologie : l'équipementier de semi-conducteurs Aixtron et une filiale de la société d'éclairage Osram.

Rien d'équivalent en France. Après l'entrée, en 2014, de [Dongfeng au capital de Peugeot \(14 %\)](#) et du [fonds souverain chinois CIC au capital de GDF Suez \(30 %\)](#), les acquisitions chinoises se sont multipliées. L'année 2015 a vu l'achat du ClubMed, de l'aéroport de Toulouse, du groupe

Louvre Hotels. L'année 2016 a vu la montée des capitaux chinois dans l'hôtellerie (Accor Hôtels) et l'immobilier de loisir (Pierre & Vacances), ainsi que la prise de participation majoritaire dans le groupe de mode SMCP (Sandro, Maje, Claudie Pierlot). Ces opérations suscitent des appréciations mitigées, entre satisfaction et méfiance, et déclenchent parfois la vigilance des pouvoirs publics.

En Italie, le phénomène est moins controversé, bien que les Chinois aient des investissements importants dans de nombreux secteurs : contrôle chez Pirelli et plusieurs pépites de la mode ou des machines-outils, participation importante dans les entreprises de production et de transmission d'énergie ([40 % d'Ansaldo Energia ; 35 % de CDP Reti](#)).

### ■ Comment favoriser une ouverture réciproque entre la Chine et l'Europe ?

Une première étape consisterait à mettre en œuvre des règles fiables, transparentes et assurant un égal traitement de toutes les entreprises, qu'elles soient locales ou étrangères, ce qui est loin d'être le cas en Chine.

Une deuxième étape consisterait à établir des principes européens partagés : que faire lorsqu'un investissement semble s'appuyer sur des politiques industrielles agressives et des subventions publiques ? Comment éviter une « course au moins disant » entre les pays membres abaissant les exigences face aux groupes chinois désireux de s'établir en Europe ?

L'essor des investissements chinois à l'étranger est l'une des manifestations de la montée en puissance économique du pays qui suscite comme on l'a vu des inquiétudes. Pour autant, c'est aussi pour les entreprises européennes, une source de financement bienvenue pour permettre leur développement. Fermer les frontières créerait un risque d'escalade, à un moment où Donald Trump a déclaré à plusieurs reprises que les États-Unis étaient en guerre économique avec la Chine. Mais l'angélisme n'est pas de mise non plus. La France (comme d'autres pays européens dont l'Allemagne) dispose d'ailleurs de bases légales pour se protéger contre certains types d'investissements étrangers. Mais, l'absence d'accord au niveau européen sur une politique commune dans ce domaine risque de laisser l'avantage aux décideurs chinois.

Propos recueillis par *Isabelle Bensidoun & Jézabel Couppey-Soubeyran*

### ■ Pour aller plus loin

AGLIETTA M. et BAI G. [2016], « [China's 13th Five-Year Plan. In Pursuit of a "Moderately Prosperous Society](#) », *CEPII Policy Brief*, n° 2016-12.

BELLORA C. et JEAN S. [2016], « [Le statut d'économie de marché de la Chine : un enjeu fort pour le commerce européen](#) », *La Lettre du CEPII*, n° 370, octobre.

BELLORA C. et JEAN S. [2016], « [15 ans après, l'UE face à la redéfinition de sa relation commerciale avec la Chine](#) », *Blog du CEPII*, Billet du 27 décembre.

GOLDSTEIN A. [2016], *Il capitalismo rosso. Le multinazionali cinesi in Italia*, Università Bocconi Editore.

LEMOINE F. et ÜNAL D. [2017], « [Le décollage du marché des biens de consommation en Chine et son impact sur le commerce mondial](#) », *Panorama du CEPII*, n° 2017-01, mars.